

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
12	12	9	10

Séance du 10 octobre

L'an deux mil vingt quatre, le 10 octobre

Date convocation : 02/10/2024

Date d'affichage : 02/10/2024

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRECARTES – C. GREGOIRE – P. BOYET – F. EUSTACHE – C. GUILLAUME

Absent ayant donnée pouvoir : W. COLAS à C. DECUYPER

Absents : C. BLARDAT-KATOUI – A. DEGUY

Secrétaire : S. GREMY

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES A LA SALLE POLYVALENTE : MISSION MAITRISE D'OEUVRE

Madame le Maire expose au conseil municipal :

- Qu'il est envisagé la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente. Ils seraient au nombre de 116. Le coût de cette installation serait d'environ 66.360 € HT. Ces travaux permettraient d'alimenter les autres bâtiments communaux par le biais d'une autoconsommation collective.
- Que l'étude de structure a été effectuée par l'entreprise SOCNA le 04 avril 2024 et que la pose de panneaux photovoltaïques est réalisable sans renforcement préalable de la structure.
- Qu'une consultation a été réalisée auprès de trois entreprises (TECSOL, ATELIER VINCENDON) et qu'une seule a donné une offre, en l'occurrence PLANAIR France pour un montant de 9400,00€ HT soit 11280 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de retenir PLANAIR France en qualité de maîtrise d'œuvre pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente,

AUTORISE Mme le Maire à signer le devis de PLANAIR France d'un montant de 9400,00€ HT ainsi que tous documents s'y rapportant.

DIT que les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La Secrétaire de séance
Stéphanie GREMY

Le Maire
Catherine DECUYPER

